

CHUPIN Marcel Constant

^{Lévesin}
né ~~1905~~ 1905 St Leger
père sellier

Consecré 20 décembre 1924

marriage [29 juin 1927
17 décembre 1927

sous diacre 29 juin 1928

diacre 14 octobre 1928

prêtre 29 juin 1929

étudiant Catho 1929 (S.B. 4 août)

professeur Cambrai 1937 (S.B. 23 août)

décédé 20 août 1954

(S.B. 1955, 17 77)

études à Cambrai

licencié es lettres

PARTIE NON OFFICIELLE

CALENDRIER LITURGIQUE

DIMANCHE 16 JANVIER. — DEUXIÈME DIMANCHE APRÈS L'ÉPIPHANIE. Vert. Semi-double. — A la messe, mémoire de saint Marcel, pape et martyr. (Collecte propre, Secrète et Postcommunion de la messe nouvelle *Si diligis me*), 3^e oraison *Deus, qui salutis*. A vêpres, mémoire du suivant et de saint Marcel (ant. *Qui vult, †. Justus*).

Ce même jour, *ad libitum*, solennité extérieure de la Sainte Famille. *Blanc*. La grand'messe peut être dite de la Sainte Famille, avec mémoire du dimanche et de saint Marcel. Les vêpres peuvent être aussi de la Sainte Famille sans mémoire.

LUNDI 17. — SAINT ANTOINE, ABBÉ. — Blanc. Double. — Messe *Os justi* (d'un abbé).

MARDI 18. — LA CHAIRE DE SAINT-PIERRE A ROME. — Blanc. Double-majeur. — Messe propre, mémoire de saint Paul et de Sainte Prisque, vierge et martyrs.

MERCREDI 19. — SAINTS MARIUS, etc MARTYRS. — Rouge. Simple. — Messe propre, mémoire de saint Canut, roi et martyr.

JEUDI 20. — SAINTS FABIEN ET SÉBASTIEN, MARTYRS. — Rouge. Double. — Messe propre.

VENDREDI 21. — SAINTE AGNÈS, VIERGE ET MARTYRE. — Rouge. Double. — Messe propre.

SAMEDI 22. — SAINTS VINCENT ET ANASTHASE, MARTYRS. — Rouge. Semi-double. — Messe *Intret*.

DIMANCHE 23. — TROISIÈME DIMANCHE APRÈS L'ÉPIPHANIE. — Vert. Semi-double. — A la messe, mémoire de saint Raymond, confesseur et de sainte Emérance, vierge et martyre. A vêpres, mémoire du suivant et de saint Raymond (ant. *Hic vir, †. Justum*).

IN MEMORIAM

M. L'ABBÉ MARCEL CHUPIN

(1905-1954)

Au service solennel, célébré le 30 septembre dans la chapelle de Combrée, qui fut présidé par S. Exc. Monseigneur l'Evêque d'Angers, M. le chanoine Pinier, supérieur, prononça l'éloge funèbre du défunt, dont nous extrayons ces lignes si évocatrices.

C'est en octobre 1917 que le petit Marcel Chupin, âgé de douze ans, arrivait à Combrée en classe de Sixième. Il y révéla vite l'aisance et la vivacité de son intelligence. En fin d'année, il surclassait même si nettement ses condisciples qu'il put passer de plain-pied en Quatrième

à la rentrée suivante et s'y placer aux premiers rangs d'une classe tenue pour une des plus fortes de la maison. A partir de la Troisième, il devait s'attribuer chaque année, avec la première place aux deux concours d'excellence, un prix, et ordinairement le premier, en toutes matières littéraires et en mathématiques ; à peine se contentait-il d'un premier ou deuxième accessit en deux ou trois matières dites secondaires. Au palmarès des trois classes supérieures, il ne manqua jamais non plus de figurer parmi les lauréats du concours général de l'Université. Je dois ajouter qu'excellent élève, il le fut non seulement par son travail et ses succès, mais par l'ensemble de sa conduite, qui lui valut le prix d'honneur en chacune des deux divisions.

Entré au grand séminaire en octobre 1923, Marcel Chupin y connut, et sans plus s'en prévaloir, les mêmes succès en ses études et il se prêta de tout son cœur simple et docile aux exigences de sa vie nouvelle, directement préparatoire au sacerdoce qui lui fut conféré le 29 juin 1929. Il était apte à exercer et prêt à accepter n'importe quelle forme de ministère, mais on ne peut douter que sa préférence allât au ministère de l'enseignement à quoi d'ailleurs tout le désignait. Aussi fut-il très heureux, et personne ne fut surpris de sa nomination à la Faculté libre des Lettres d'Angers où, pensionnaire en l'aimable et si pittoresque maison du Bout-du-Monde, il devait passer deux délicieuses années. Il savait, en bon étudiant, se ménager quelques heures de joyeuse détente, mais il les compensait aussitôt par un redoublement d'acharnement au travail. En une période plus surmenée, il fit même une crise grave de congestion assez semblable à celle qui devait l'emporter, prématurément encore, vingt-cinq ans plus tard.

Sa santé rétablie, plusieurs certificats déjà brillamment enlevés d'une Licence qu'il achèvera en 1933, il fut, à sa grande joie et à la mienne, nommé professeur de Seconde à Combrée, quand j'y fus promu Supérieur, à la mort de M. Boumier en 1931. Professeur de Seconde, il devait l'être quinze ans, non comptée l'année où il fut, au début de la guerre, mobilisé à Poitiers comme adjudant-infirmier. Nommé professeur de Première en 1947, il devait l'être sept ans.

Ce sont donc au total vingt-deux pleines années d'enseignement au service de Combrée, au service d'une vingtaine de générations d'élèves qui en ont gardé un impérissable souvenir. Quels témoignages émouvants ai-je reçus, ce mois-ci, d'un grand nombre d'entre eux et de leurs familles à l'adresse d'un maître qualifié par eux d'incomparable ! Ce qu'a été M. Chupin pour ses élèves, pour tous ses élèves, quel que fût leur rang en leur classe, je serais heureux et il conviendrait que quelques-uns le disent, l'écrivant, si je puis le dire, en style direct : leurs souvenirs détaillés, précis, notés sur le vif, d'où l'affectueuse et admirative reconnaissance n'exclurait pas la note plaisante et pittoresque, constitueraient un mémorial du plus haut prix pour tous ceux qui ont connu et aimé ce maître à la personnalité si attachante et dont l'enseignement fut vraiment dans toute la plénitude du mot « une amitié ».

Ce dont je lui suis, moi, plus que tout, reconnaissant au nom de Combrée, plus même que des succès records remportés par ses élèves au baccalauréat, c'est d'avoir continué en son enseignement cette tradition de pur et clair humanisme illustrée chez nous par Mgr Francis Vincent et M. Boumier, ses prédécesseurs en la chaire de Première, qui

avaient été tous les deux ses professeurs, le second au collège, le premier à l'Université. Au long de ses années de séminariste et d'étudiant, M. l'abbé Chupin resta en relations très étroites et en correspondance très suivie avec M. Boumier, qui fut vraiment son maître à penser et son maître à écrire. Le disciple fut digne du maître, et j'avais il y a quelques mois grand plaisir à féliciter notre jubilaire d'avoir hérité et de continuer de M. Boumier l'enseignement lumineux, la belle aisance et clarté de style, le souci de la documentation exacte et minutieuse, l'inépuisable zèle aussi au service de ses élèves et de toute la grande famille des Anciens.

Quelle opposition pourtant dans le tempérament et le comportement des deux maîtres ! Autant M. Boumier était homme de réflexion concentrée, réservé, sévère et froid, autant M. Chupin était spontané, pétulant et débonnaire. M. Boumier imposait à ses élèves crainte et respect ; M. Chupin n'avait d'autorité que celle que lui méritaient la qualité de son enseignement, l'évident et incessant don de lui-même qu'il y apportait.

Mais, si différente que fût la manière de l'un et de l'autre, leur méthode et leurs principes d'enseignement furent les mêmes et leur dévouement égal. Aussi de l'un et de l'autre la louange est-elle unanime sur les lèvres et dans le souvenir affectueux et reconnaissant de leurs élèves.

M. Chupin, professeur d'humanités et secrétaire de l'Association, trouva encore le temps d'assurer presque continûment un service paroissial qui ne se limitait pas toujours au dimanche, comme vicaire auxiliaire à Bouillé-Ménard, puis comme aumônier au préventorium de Pouancé ; et il n'est pas un curé des environs qui ait jamais fait en vain appel à lui pour le ministère de la prédication, pour lequel il avait autant de goût que de facilité.

Mais tout cela ne suffisait pas à son dynamisme, à son besoin de se donner, de se dépenser. Il avait le cœur universel et je ne sais pas à qui puisse mieux s'appliquer qu'à lui la réflexion de Chateaubriand à propos d'un de ses amis : « C'était un égoïste qui ne s'occupait que des autres ». M. Chupin était un porteur, un donneur d'amitié, qui donnait et se donnait lui-même à plein cœur et à plein service. Car son amitié n'était pas seulement verbale, ni de sourire ; c'était tout de suite le service offert et souvent rendu avant d'avoir pu être refusé. Il n'y avait qu'à se laisser faire et à le laisser faire.

Dénombrer ses amis eût été chose impossible et toute rencontre lui en valait un nouveau, tellement le commerce était agréable et facile de cet homme, de ce prêtre, cultivé, à l'allure pleine de bonhomie, de liberté, d'aisance familière, qui n'était déplacé en aucune compagnie, quel qu'en fût le ton ou la classe sociale. Et quel intarissable et intéressant causeur, qui avait la curiosité et des lumières de tout, qui avait beaucoup lu, beaucoup vu, beaucoup voyagé. En conversation plus abandonnée, le causeur en venait facilement aux confidences, et il n'était pas besoin d'être de ses amis intimes pour tout savoir de ce qu'il venait ou se proposait de faire, et c'était tant de choses, tant de beaux projets et si divers, qu'il en fallait souvent rabattre un peu. Ainsi encore révélait-il inconsciemment son besoin foncier d'extériorisation, d'activité et de mouvement.

On a dit, on dira qu'il aurait dû se ménager, se discipliner, avoir un

régime plus surveillé, une activité plus raisonnablement mesurée. Et c'est vrai qu'il aurait dû... Mais c'était chose impossible à sa nature impulsive : il ne pourrait s'arrêter, se reposer, il lui fallait se dépenser à travailler, à parler, et, c'est le mot qui convient à *servir* ses élèves et ses innombrables amis.

Au jugement des hommes, de tous ceux qui l'ont connu, approché, qui ont bénéficié de son savoir, de ses services et de son amitié, M. l'abbé Chupin mérite, à la fin de sa vie, comme naguère au palmarès de ses fins d'année, un indiscutable prix d'excellence et une très belle mention d'honneur.

Le jugement de Dieu est plus strict et nous savons que son exigence est à la mesure des dons et des talents reçus, à la mesure aussi des responsabilités confiées. Ses dons, il les avait prodigués à celui que nous pleurons, et les responsabilités sont grandes et lourdes de l'honneur du sacerdoce et d'une vie de prêtre.

Pour ce qu'il a pu y avoir de recherche personnelle plus ou moins consciente dans le don que M. Chupin a continûment fait de soi aux autres, pour la subtile mesure où son activité a pu être un peu excessive et trop humaine, pour la trop petite part faite peut-être au silence intérieur et à sa vie profonde, pour certaines réactions assez vives de susceptibilité ou emportements incontrôlés, pour tout ce dont le Dieu trois fois Saint a pu lui demander compte et justice, notre affection et notre reconnaissance nous font un devoir pressant de lui continuer inlassablement nos ferventes prières. »



DOCUMENTS ET NOUVELLES

LES CATHOLIQUES ET LE CINÉMA

Les catholiques sont aujourd'hui soucieux, et avec raison, de secourir les misères matérielles, qu'elles soient locales, nationales ou qu'elles surgissent à l'occasion de quelque catastrophe survenue en un point éloigné du globe.

Mais qui pense encore, intensément, avec une véritable inquiétude au cœur, aux misères morales dont notre pays est accablé de plus en plus. Or parmi les causes profondes de ces misères morales, il faut dénoncer en tout premier lieu la littérature perverse, avec ses moyens d'expression les plus populaires : le théâtre, et surtout le Cinéma, dont S. S. Pie XII disait :

« qu'en raison de l'influence unilatérale qu'il exerce sur l'homme et spécialement sur la jeunesse par son action presque purement visuelle il comporte un tel danger de déchéance intellectuelle que l'on commence déjà à le considérer comme un danger pour tout un peuple... » (1).

(1) Allocution aux membres du Pèlerinage international des Éditeurs de livres et de revues.

CHUPIN 1638 Marcel (1905-1954)

Combrée (tout) de diocèse d'Angers de à

Combrée (professeur de seconde) de diocèse d'Angers de 1931 à 1947

Combrée (professeur de première) de diocèse d'Angers de 1947 à 1954